

# SwissLife ESG Dynapierre Part P

REPORTING MENSUEL AU 31/05/2022

Code ISIN FR0013219722



## Indicateurs clés

Actif Net Total (en €)	1 154 654 796,29
Actif Net Actions (en €)	424 181 277,30
VL Actions (en €)	1 144,57
Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021)	1,04

## Performances glissantes dividendes réinvestis\*

1 mois	-0,50 %
YTD	-0,00 %
1 an	1,21 %
3 ans*	1,73 %
5 ans*	3,04 %
Depuis la création*	3,51 %

## Volatilité du portefeuille annualisée

1 an	1,84 %
3 ans	1,94 %
5 ans	2,04 %

## Patrimoine immobilier

Nombre d'actifs 41

\* annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Caractéristiques de la part P

Code ISIN	FR0013219722
Forme juridique	SPPICAV
Date de création de la part	15/11/2016
Société de gestion	Swiss Life Asset Managers France
Dépositaire	Société Générale
Effet de levier en % (Loan to Value)	14.32
Durée de placement recommandée	8 ans minimum
Valorisation	Bi-Mensuelle
Dividende	Versement annuel
Conditions de souscription/rachat	Ordre J avant 12h
Frais de gestion/fct prélevés en 2021	1,30% TTC (actif net)
Frais d'exploitation immobilière en 2021	0,15% TTC (actif net)
Valeur IFI 2021 (résidents)	411.82
Valeur IFI 2021 (non résidents)	267.86
Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué)	3%
Commission de souscription - non-acquise	3% maximum
Commission de rachat - acquise	néant
Commission de rachat - non-acquise	néant

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



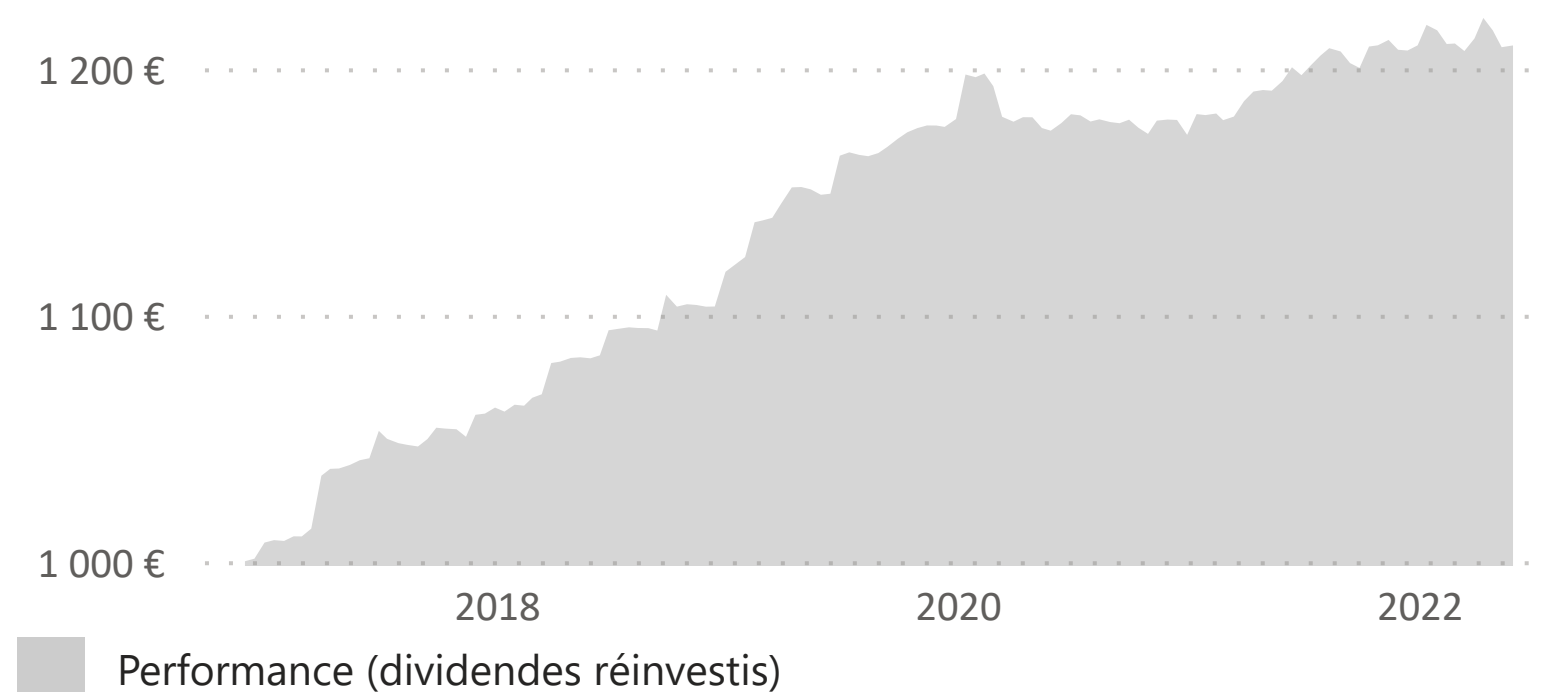
« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »

## EDITO

Suite à une inflation sur un an glissant à nouveau en augmentation sur le mois de Mai 2022 et bien supérieure à l'objectif de 2% fixé par la BCE, sa présidente Christine Lagarde confirme la fin « des taux d'intérêts négatifs d'ici la fin du troisième trimestre » afin de limiter la hausse des prix à la consommation en Europe. Ces hausses de taux concordent par ailleurs avec les actions récentes de la FED aux Etats-Unis et la majoration de ses taux directeurs appliquée depuis ce début d'année et une hausse anticipée jusqu'à 75 points de base pour le mois de juin 2022. La présidente de la BCE a cependant souligné qu'en raison des différents facteurs en jeu, notamment les restrictions liées au COVID-19 en Chine et les diverses répercussions du conflit russo-ukrainien, il était pour le moment prématuré de déterminer le rythme et l'ampleur de ces hausses de taux. En raison de ces durcissements des politiques monétaires mondiales, la volatilité observée sur les marchés et particulièrement sur les marchés obligataires reste importante. Le marché immobilier reste quant à lui pour le moment préservé et affiche des indicateurs encourageants sur plusieurs de ses segments, notamment les hôtels et commerces espagnols qui profitent d'un retour massif des touristes européens, l'épidémie de COVID-19 touchant à sa fin. Le nombre de visiteurs attendus sur le sol espagnol sur les mois de Juillet-Août est estimé historiquement haut et l'hôtellerie en Espagne retrouve ainsi une forte attractivité, avec des valeurs d'expertises qui devraient sensiblement s'améliorer.

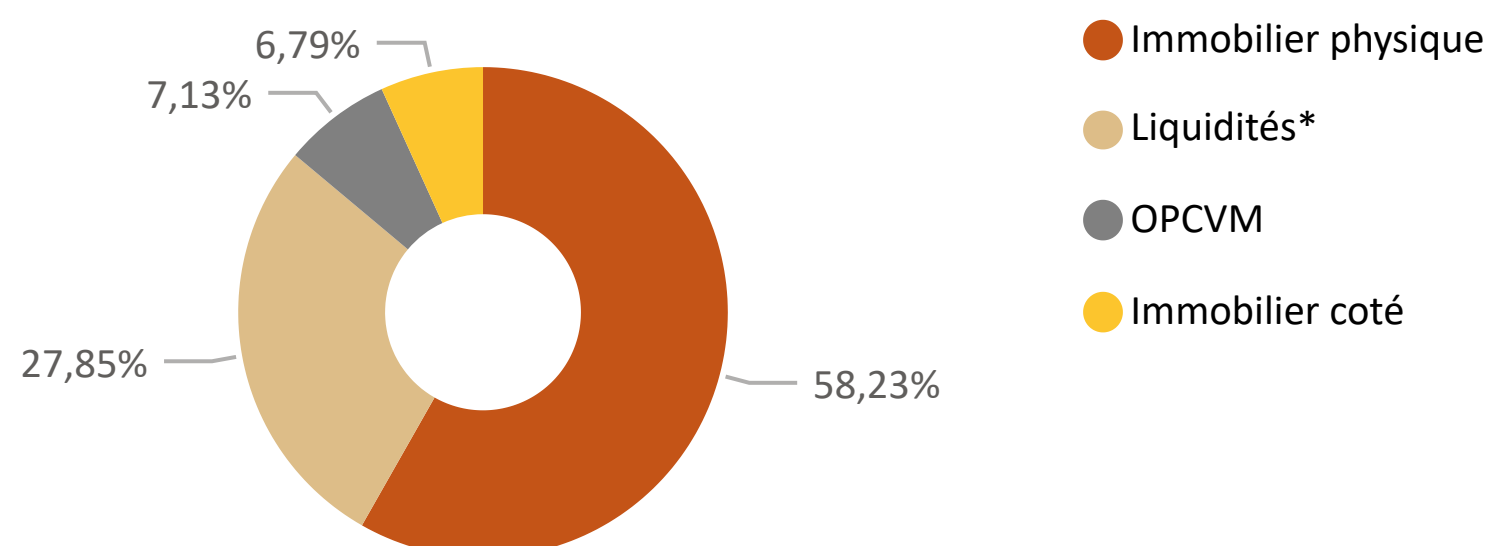
La performance dividendes réinvestis au 31/05/2022 pour la part P s'élève à 0%.

## Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

## Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



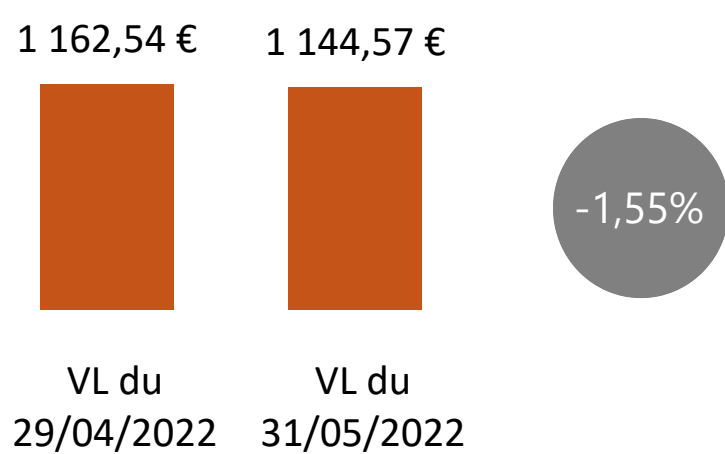
## Objectif/Limites

Immobilier coté	9% (maximum)
Immobilier physique	51-65%
Liquidités*	10% (minimum)
OPCVM	30% (maximum)

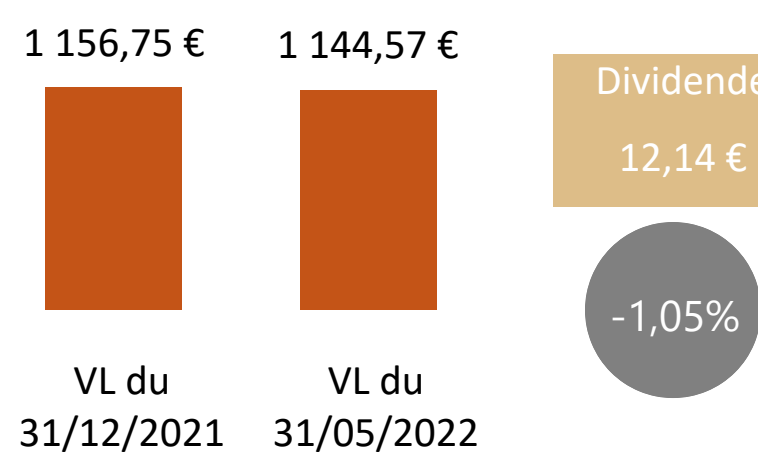
\*et autres actifs circulants

## Evolution de la VL et historique des dividendes versés

### Sur un mois

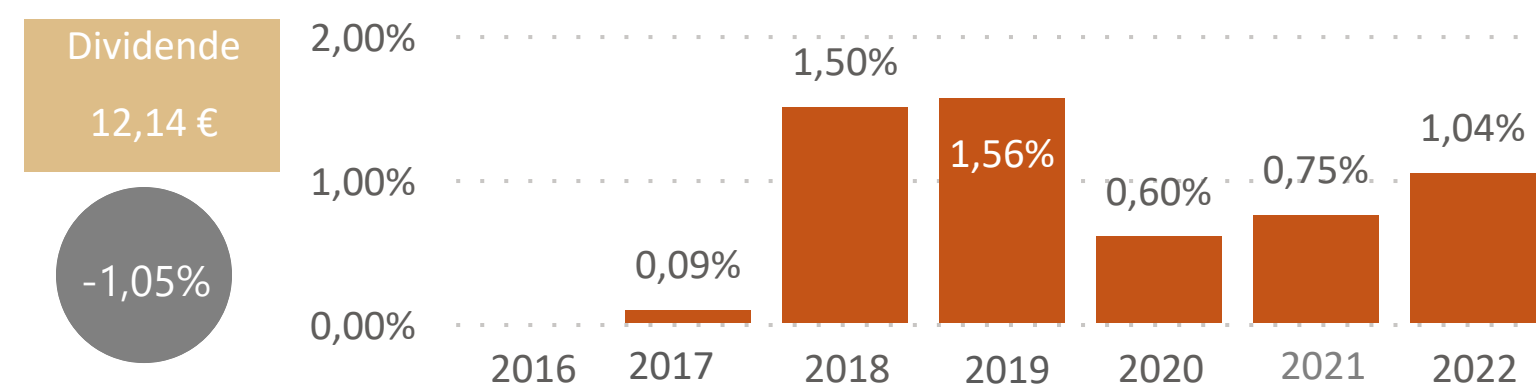


### Depuis le début de l'année



### Historique des dividendes versés

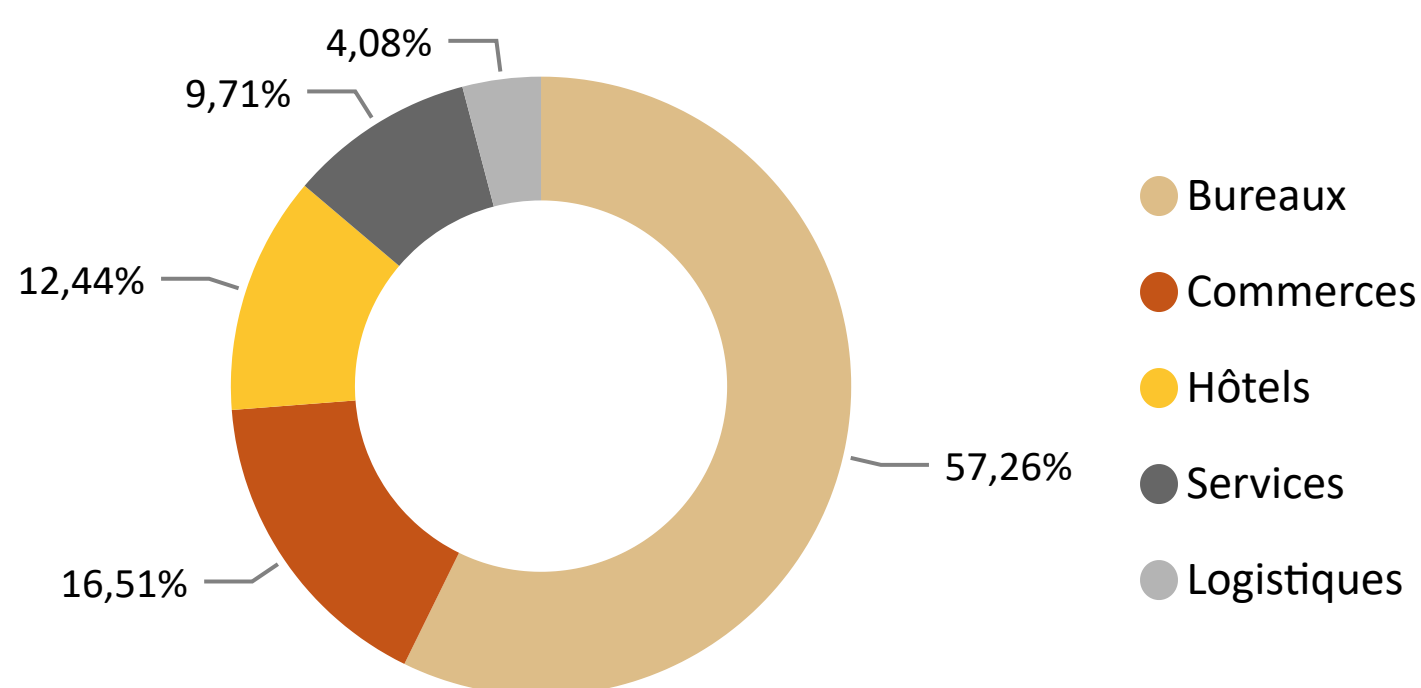
(en % rapporté à la VL au 31/12 de l'année précédente)



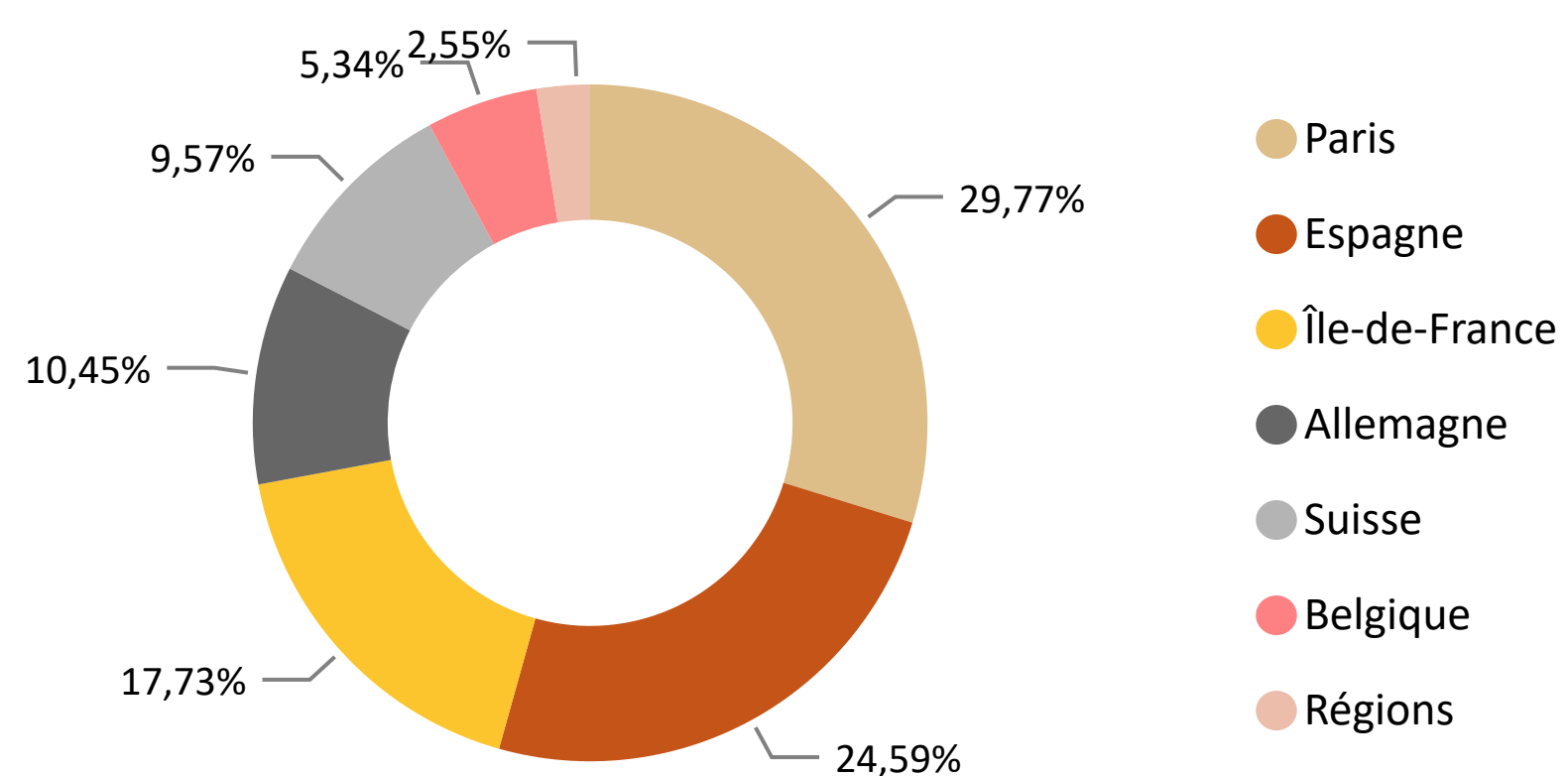
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur retenue dans la VL)

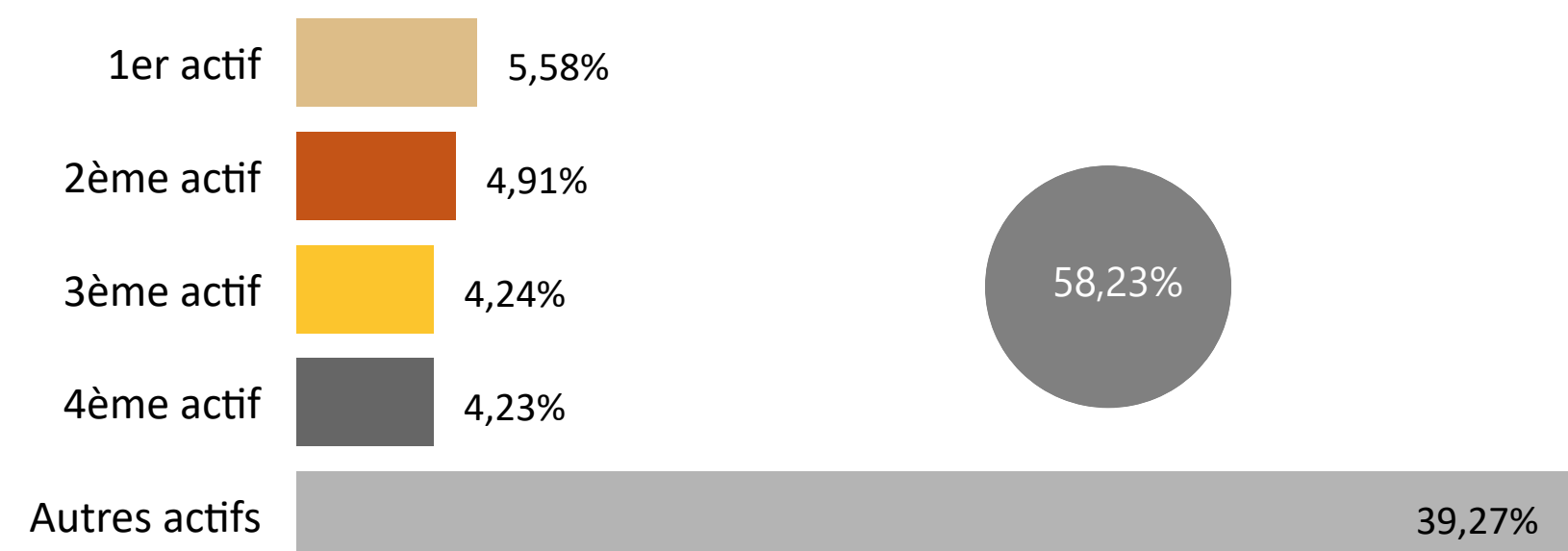


Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur retenue dans la VL)

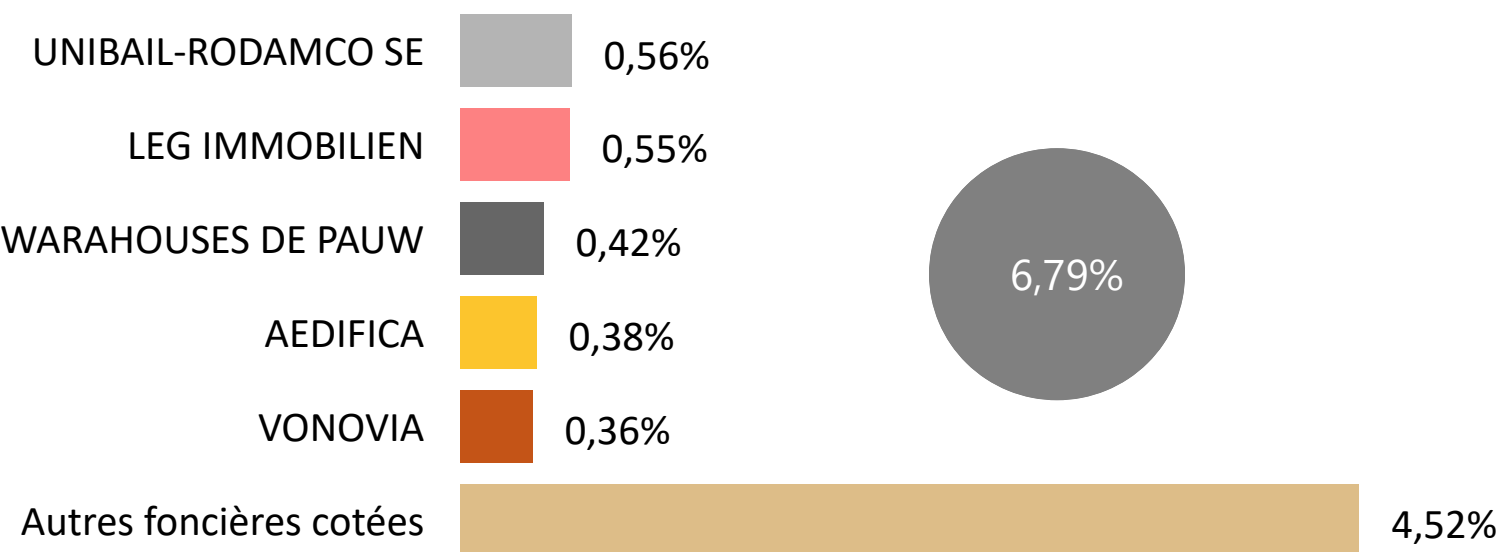


## Immobilier coté et autres actifs financiers

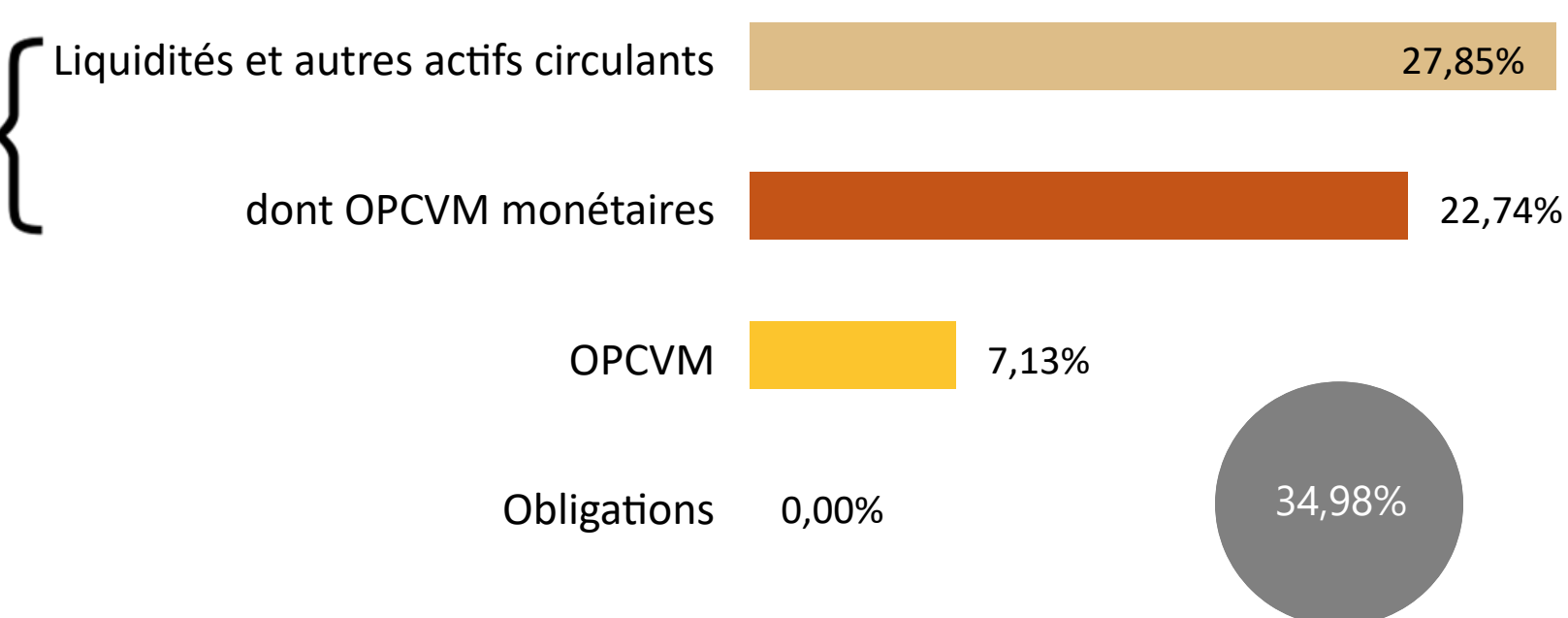
Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)



TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)



## Informations de gestion

### Stratégie d'investissement

SwissLife ESG Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPPICAV sera limité à 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers.

### Avertissements

SwissLife ESG Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife ESG Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum.

Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n° GP 07000055 - 499 320 059 RCS

Marseille APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenic - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré - 75001 Paris